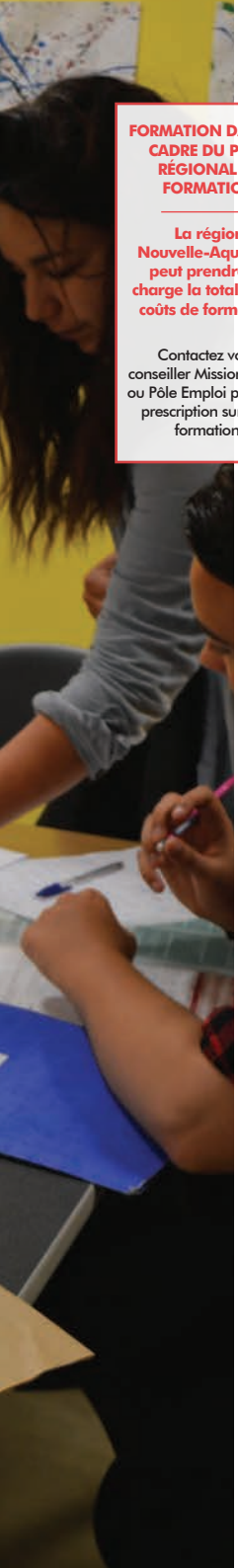

FORMATION DANS LE CADRE DU PLAN RÉGIONAL DE FORMATION

La région Nouvelle-Aquitaine peut prendre en charge la totalité des coûts de formation.

Contactez votre conseiller Mission Locale ou Pôle Emploi pour une prescription sur cette formation.

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

BPJEPS ANIMATEUR

Mention **LOISIRS TOUS PUBLICS**

« Le diplôme de référence dans l'animation »

- **Le BPJEPS est un diplôme de niveau 4 pour se former à mettre en œuvre en autonomie pédagogique les compétences visées.**

- Aux CEMÉA, le BPJEPS c'est :
- Entre 12 et 18 mois de formation.
- environ 1 semaine de formation par mois hors vacances scolaires.

- **EMPLOIS VISÉS**

Animateur.rice loisirs tous publics, directeur.rice d'accueil collectif de mineurs.Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, etc.), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.

- **CONDITIONS D'ACCÈS**

- être titulaire d'une des formations relatives au secourisme suivantes : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST.

- justifier d'une expérience d'animation professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe, d'une durée minimale de 200h OU être titulaire d'un des diplômes suivants : BAPAAT, CQP Animateur Périscolaire, BAFA, BAFD, BP SPVL, BAC/BREVET pro agricole (toute option), BPJEPS (toute spécialité).

Il faut également : une structure d'alternance, un financement, avoir complété le dossier d'inscription, et réussi les tests de présélection.

«Taux de réussite aux Ceméa Nouvelle-Aquitaine : 79% en moyenne sur 2020»

Les + du BPJEPS avec les CEMÉA

+ Un stage dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.

+ 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs.rices de terrain piloté par le CGET.

+ L'élaboration et la conduite d'un projet d'animation pendant la formation.

+ Des visites de structures pour rencontrer des acteurs.trices de terrain et élargir son champ d'action.

+ Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.

Erasmus+

Valeurs de la République et Laïcité

YAKAMÉDIA

CFA SPORT ANIMATION

• OBJECTIFS

Il atteste que son titulaire met en œuvre en autonomie pédagogique les compétences suivantes :
- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et leur contextes territoriaux de vie
- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs
- Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour animer des activités de découverte : activités scientifiques et techniques, culturelles, d'expression et activités physiques de loisirs
- Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.

Deux types d'emplois sont principalement visés :
- Animateur tous publics
- Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs

Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs de loisirs tous publics.

• ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en alternance avec en moyenne une semaine par mois en centre de formation. Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :
- **UC1** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- **UC2** : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- **UC3** : Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs
- **UC4** : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

• MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Le BPJEPS est délivré par la Délégation Régional Académique Jeunesse, Engagement, Sport (DRAJES), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation.

Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 8 à 24 stagiaires

DURÉE

630h aux Ceméa et 630h minimum d'expérience pratique. Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail.

TARIF

6930€

Formation également ouverte à l'apprentissage . Prise en charge à 100% dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

CONTACTS

Pour obtenir plus d'information, un devis personnalisé ou dossier d'inscription :

Franck ELIA ou
Sylvie DELHOUME

secretariat@cemea-na.fr

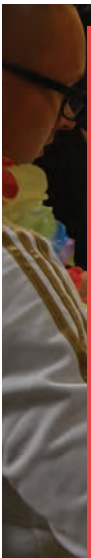

DATES D'OUVERTURE	MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS		
	Dépôt des dossiers	Sélection	Informations collectives
• Ouvertures à Poitiers >			
31/05/2021 au 08/09/2022	25/03/21 et 30/04/21	29/03/21 et 11/05/21	13/04/21 et 20/04/21
22/11/2021 à avril 2023	02/11/21	09/11/21	24/09/21
07/02/2022 au 26/06/2023	17/12/21	06/12/21	02/11/21
• Ouvertures à Limoges >			
29/09/2021 au 16/12/2022	27/08/21	03/09/21	Nous contacter
09/02/2022 au 16/06/2023	17/12/21	10/01/22	08/11/21
• Ouvertures à Bordeaux >			
23/08/2021 au 24/11/2022	25/06/21	07/07/21	03/05/21
23/09/2021 au 30/01/2023 En partenariat avec le Théâtre en Miettes	04/06/21 et 03/09/21	17/06/21 et 10/09/21	10/05/21 et 01/09/21
• Ouverture à Biarritz >			
08/11/2021 En partenariat avec la mairie de Biarritz	23/09/21	14/10/21	24/06/21 et 09/09/21

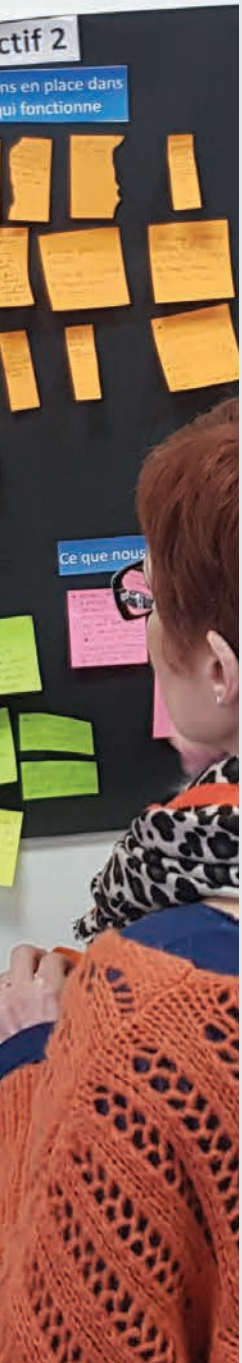

MÉTHODES MOBILISÉES

Chaque formation est construite à partir de méthodes d'éducation active, alternant apports théoriques, mises en situations et réflexions collectives. L'équipe de formateur.rices s'appuie notamment sur :

- Le vécu et les projets de participant.e.s
- Des analyses issues de la pratique, de l'observation et de la réflexion des participant.e.s
- Des analyses issues de l'apport de textes et/ou d'images et/ou d'outils audiovisuels
- Des études de situations et des échanges collectifs
- De l'appropriation et/ou l'élaboration de méthodes et/ou d'outils, de documents écrits
- Une alternance des temps de travail en grands groupes, en petits groupes et individuel

MOBILITÉ

Dispositif du programme Erasmus +
pour l'Enseignement et la Formation Professionnelle

Nos sessions intègrent pour tous les participants un module de formation qui se déroulera à l'étranger, dans un pays de l'Union Européenne. Cette immersion (stage d'une semaine), permet aux professionnel.les en formation de se sensibiliser aux enjeux et pratiques de l'éducation interculturelle et de la citoyenneté européenne.

Cet axe de formation a pour objectifs de permettre aux stagiaires d'acquérir des connaissances sur l'environnement et les métiers de l'animation et du travail social dans un pays de l'UE et de développer des compétences sociales et interculturelles d'adaptation pour travailler en équipe internationale. Un accompagnement pédagogique sera proposé pour favoriser la découverte du milieu professionnel et de l'environnement socio-culturel du pays d'accueil.

Ces apports sont de réels atouts pour la formation. Ils leur permettront également de développer, dans leur pratique professionnelle, des projets à dimension européenne et interculturelle ainsi que de nouveaux réseaux d'échanges entre structures de l'animation.

Pour plus d'information contactez le référent mobilité :
eric.gallibour@cemea-na.fr

FINANCEMENT

• Compte Personnel de Formation (CPF), contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro-A, prise en charge par un OPCO, prise en charge par un employeur.

• Possibilité de financement Région et Pôle Emploi pour les demandeurs.euses. d'emploi.

• Les formations précisant "Dans le cadre du plan régional de formation" sont des formations potentiellement financées par le Conseil Regional Nouvelle-Aquitaine en fonction des résultats aux tests de sélection.

ACCESSIBILITÉ

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les locaux sont adaptés pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Pour l'adaptation des moyens de la prestation prendre contact avec la référente handicap : lea.launais@cemea-na.fr

L'ENGAGEMENT QUALITÉ DES CEMÉA

POUR LA FORMATION DES PROFESSIONNEL.LE.S DE L'ANIMATION

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- la prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.

- la prise en compte du milieu de vie et les communications avec autrui.

- l'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation. L'apprenant.e est au coeur de son propre apprentissage. La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun.e s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenant.e.s et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.

- la prise en compte des représentations des apprenant.e.s sur les objets d'apprentissage.

- la possibilité pour les formateurs et stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.

C'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

Pour les CEMÉA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

- participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations,

- favoriser le développement des liens sociaux,

- agir pour l'autonomie des personnes et des groupes,

- soutenir la transformation des dynamiques de territoire,

- contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative,

- aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations,

- agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.tes,

- sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Direction régionale et départementale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine

Les CEMÉA sont une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1966. Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°72330434733 auprès du Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine. Numéro de SIRET : 482 769 007 00022

Les CEMÉA disposent d'une habilitation quinquennale en tant qu'organisme de formation délivrée par le DRAJES Nouvelle-Aquitaine. Certaines formations sont en cours d'habilitation.